

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2021

**PRISE EN CHARGE ET RÉPARATION DES CONSÉQUENCES DES ESSAIS NUCLÉAIRES
FRANÇAIS - (N° 3966)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 2

À l'alinéa 12, substituer au mot :

« demande »,

le mot :

« demandes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à corriger une faute d'orthographe.